

MM/MH

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 14 du mois de FEVRIER, convocation adressée à chaque Membre du Conseil Municipal de DIVES-sur-MER.

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 21 du mois de FEVRIER, à 18 H, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en la mairie de DIVES-sur-MER, sous la présidence de M. MOURARET Pierre, Maire de DIVES-sur-MER.

ETAIENT PRÉSENTS : M. MOURARET Pierre – M. MARTIN Gérard – Mme GARNIER Danièle
Mme MASSIEU Chantal — Mme KIERSZNOWSKI Valérie – M. LAVALLÉE Thomas – Mme CABARISTE Barbara
M. LELOUP Denis – M. LE COZ Denis – Mme GOURDIN Sylvie – M. ROMY Dominique – Mme GARNIER Christine
M. CALIGNY-DELAHAYE François – M. GRZESKOWIAK Jean-Luc – M. LESAULNIER Serge
Mme BESNARD Martine – M. RADIGUE Pascal – M. LANGLAIS Claude – M. BAZEILLE René
Mme LECONTE Eliane – Mme LEBARON Sandrine

Ont donné pouvoir : M. KERBRAT Éric à Mme KIERSZNOWSKI Valérie
Mme HAMON Fanny à M. MOURARET Pierre
Mme NOËL ISABEL Julie à M. LAVALLÉE Thomas
M. PEYRONNET Alain à M. BAZEILLE René

Absentes excusées : Mme ALLIER Ghislaine
Mme CORBET Nadine
Mme BARRÉ Céliène
Mme ROCARD Estelle

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. LELOUP Denis.

Date d'affichage

Accusé de réception en préfecture 014-211402250-20220221-22-001-DE Date de réception préfecture : 08/03/2022
--

(Rapporteur : M. MARTIN)

M. le Rapporteur de la Commission des Finances rappelle qu'en application des articles L 2121-8 et L 2312-1 du Code des Collectivités Territoriales, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations budgétaires générales du budget principal et des budgets annexes précédent leur examen.

À l'invitation de M. le Rapporteur de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal constate que ce débat sur les orientations budgétaires 2022 a bien eu lieu.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée et conforme.

Le Maire,
Pierre MOURARET,

